
Admission à la barre des administrateurs du district de Versailles,
lors de la séance du 24 vendémiaire an III (15 octobre 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Admission à la barre des administrateurs du district de Versailles, lors de la séance du 24 vendémiaire an III (15 octobre 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XCIX - Du 18 vendémiaire au 2 brumaire an III (9 au 23 octobre 1794) Paris : CNRS éditions, 1995. p. 165;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1995_num_99_1_17646_t1_0165_0000_2

Fichier pdf généré le 07/10/2019

nuelle, nous jurons à cette barre d'être fidèlement attachés à la représentation nationale, et de ne reconnaître qu'elle.

L'abominable système de terreur et l'arbitraire ne trouveront jamais de partisans parmi nous.

Périsse quiconque oserait le reproduire !!! Fraternité, franchise, égalité, justice; voilà notre devise.

Patriotes fidèles et sincères, respirez en paix, nous veillons pour vous.

Traîtres à la patrie, intrigants, meneurs et conjurés contre le bien public, tremblez!... Nous saurons déchirer le voile épais qui vous couvre, et vous livrer à nu au glaive vengeur qui vous attend.

Ennemis des recommandations et de toute intrigue, isolés au milieu de nos devoirs, nous y demeurerons inviolablement attachés, sans préférence ni considération pour personne.

Peuple français, console-toi; tes dignes représentants veulent essayer tes larmes et te faire oublier des malheurs inséparables d'une grande révolution.

Étroitement liés à la représentation nationale, nous marcherons d'un pas égal sous son égide. Si nous commettons des fautes, elles proviendront toujours de la faiblesse de nos lumières, et jamais d'un principe de perversité qui n'est pas dans nos coeurs, que chacun de nous ne peut concevoir qu'avec horreur et mépris, et qu'il combattra sans cesse avec l'énergie d'une conscience exempte de reproches, jaloux que nous sommes d'écarter loin de nous tout soupçon capable de diminuer la confiance dont nous sommes investis, que nous regardons comme la seule récompense digne de vrais républicains (*On applaudit*).

La Convention ordonne l'impression de cette adresse, avec mention honorable (38).

f

[*Les administrateurs du district de Versailles à la Convention nationale, du 21 vendémiaire an III*] (39)

Citoyens,

Il lui enfin ce jour où la vertu et la justice vont vivifier tous les coeurs flétris et abatus par le système de la tyrannie, que votre courage a renversé. Vous avez proclamé dans toute la France ces principes consolateurs, et toute la France applaudit.

Votre énergie a sauvé la Patrie, elle a déconcerté et déconcertera encore l'intrigue et les menées perfides de ces hommes pervers, qui ont osé concevoir le projet liberticide de faire résider la souveraineté du Peuple dans des fractions de ce même Peuple, qui vous a établi pour centre de l'unité.

C'est à vous, à vous seuls que le souverain a délégué sa puissance suprême; malheur à qui voudrait en élever un autre!

Restez à votre poste, Représentans du Peuple, restez-y jusqu'à ce que le vaisseau glorieux de la constitution pourra être mis à flot, sans craindre les écueils et les tempêtes.

Tenez d'une main assurée les rênes du gouvernement révolutionnaire, vous seuls pouvez, vous seuls devez le guider au milieu des rochers et des précipices qui s'offrent de toutes parts, pour arrêter sa marche ferme et rapide. A vous appartient de braver les fureurs de l'intrigue, de l'ambition et de la tyrannie.

Lancez d'une main la foudre contre les tyrans coalisés; pesez de l'autre les droits et les intérêts du Peuple, dans la balance de la justice, et ne souffrez plus que son glaive soit dirigé par des mains impures, et que l'innocent soit opprimé.

Trop longtems des nuages de sang ont obscurci l'atmosphère de la France, les monstres qui les avaient suscités ont péri. Armés de la terrible massue du Peuple, vous les avez terrassés; la terreur saisie d'épouvante et frémissant de rage, s'est précipitée dans le séjour de la mort, d'où ils l'avaient évoquée. Que la pierre de l'abîme soit scellée à jamais; et périsse quiconque oserait y porter une main sacrilège!

Tels sont les sentimens des administrateurs du district de Versailles, appelés par la confiance du Peuple à faire exécuter les loix qui émanent du sein de la représentation nationale, nous remplissons avec zèle et fidélité les pénibles fonctions qui nous sont déléguées, la vertu et la justice nous guident dans la carrière qui nous est tracée; l'amour de la Patrie et de la Liberté soutiennent notre courage.

Prêts à mourir, s'il le faut, à notre poste pour défendre les droits du Peuple et faire respecter les lois, nos dernières paroles seront, vive la Convention; et nos derniers soupirs pour la liberté et le bonheur des français.

BIZARD, *agent nat.*,
RUHAUD, *président*,
GAZARD, *secrétaire*
et cinq autres signatures.

Réponse du Président (40) :

Depuis l'aurore de la révolution, le patriotisme, la passion de la liberté, le respect de la représentation nationale ont toujours distingué les habitans de la commune de Versailles; de tels sentimens ne pouvoient s'affaiblir, et la Convention nationale voit avec satisfaction qu'ils n'ont rien perdu de leur énergie.

La Convention vous invite à assister à sa séance.

(38) *Moniteur*, XXII, 248.

(39) C 321, pl. 1347, p. 8. *Bull.*, 24 vend.

(40) *Bull.*, 24 vend.